

CONVENTION DE FORMATION

Entre **ALPACE** (Association lyonnaise pour une psychanalyse à partir de la clinique de l'enfant)
Représentée par Albert CICCONE, Président
40 avenue Berthelot 38200 Vienne
Mail : asso.alpace@laposte.net

Et **Nom de l'établissement :**
Adresse :
Contact formation :
mail :

I - Objet

L'Association Lyonnaise pour une Psychanalyse À partir de la Clinique de l'Enfant (ALPACE) organise un colloque intitulé :

« L'infantile et le corps »

Lieu : Centre de Congrès, Espace Fauriel
23 rue Ponchardier
42100 Saint-Étienne

Date : le **vendredi 27 mars 2026**

Horaires : de 8h30 à 18h

II - Engagement de participation

ALPACE s'engage à recevoir les participants inscrits.
Ce colloque représente **8 heures** de formation.

Les participants ont la possibilité de suivre le colloque en présentiel ou en distanciel. **Une fois le choix effectué, il n'est plus possible de le modifier, sauf sur motif impérieux et avec justificatif.**

- Pour les inscriptions en présentiel : un mail de confirmation sera envoyé.
- Pour les inscriptions en distanciel : une fois l'inscription validée, un mail de confirmation sera adressé. Le lien pour suivre le colloque sera envoyé une semaine avant le jour J. *Pour les établissements inscrivant plusieurs agents en distanciel, il est impératif de nous communiquer les adresses mails de l'ensemble des participants.*

À l'issue du colloque, une fiche d'évaluation et une attestation de présence seront remises aux participants.

Merci d'inscrire les participants via le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Profession	Mail	Distanciel ou présentiel

III - Conditions financières

Le contractant s'engage à régler à ALPACE, pour chaque participant, la somme de :

140 € (cent quarante euros)

payée par : l'établissement ☐
un OPCO ☐ nom de l'OPCO :

Le règlement interviendra par virement ou par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de **ALPACE**, payable sur facture.

Virement au compte d'ALPACE (banque Crédit Coopératif, RIB fourni avec la facture)
ou chèque envoyé à l'adresse suivante : **Rachel Didelot – Colloque ALPACE**
289 Chemin du Champ, 69 440 Mornant

IV - Délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, l'établissement commanditaire a un délai de 10 jours pour se rétracter ; il en informe ALPACE par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

V - Conditions d'annulation

Pour toute annulation à moins de quinze jours du séminaire, la formation est due.
Pour toute annulation à moins de trente jours la formation est due pour moitié.

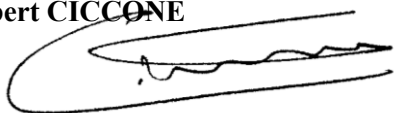
VI - Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

À Vienne, le ____/____/2026

Pour ALPACE

Albert CICCONE



Pour l'établissement :

représenté par :

Cachet et signature :

Document à renvoyer signé

par mail à : alpace.colloque@gmail.com
ou par voie postale à : Rachel Didelot – Colloque ALPACE
289 Chemin du Champ, 69 440 Mornant